

Un concours photo pour nos collégiales

PATRIMOINE

Vous avez jusqu'au 31 octobre pour envoyer vos plus beaux clichés...

C'est un patrimoine vieux de 1000 ans pour certaines: les collégiales de Liège. Au nombre de 7 à Liège (Saint-Jacques, Saint-Paul, Saint-Jean, Saint-Denis, Saint-Barthélemy, Sainte-Croix et Saint-Martin), elles sont en effet une richesse de la Cité ardente que l'ASBL Circuit des collégiales de Liège, associée aux autorités communales, souhaite valoriser. *"Bien plus que de simples églises, elles concentrent une richesse architecturale unique, témoin des différents courants artistiques qui ont traversé la ville depuis 1000 ans"*, souligne-t-on à l'échevinat du Patrimoine de Christine Defraigne. *"Ces collégiales renferment également de nombreuses œuvres remarquables et pour*

chacune d'entre elles, au moins un chef-d'œuvre de niveau européen".

■ Cinq photos maximum

Aujourd'hui, un grand concours photo dédié aux collégiales est donc organisé par l'ASBL et la Ville. Les photos (maximum 5 par participation) peuvent être envoyées à l'adresse "info@circuit_descollegiales.be" jusqu'au 31 octobre. Les trois premiers prix seront désignés par le jury, le prix du public sera déterminé par un vote sur la page Facebook de la maison du tourisme.

Les trois premiers prix qui seront distribués permettront notamment aux gagnants de passer un week-end à deux dans la Principauté avec nuitée,

petit déjeuner et dîner ou d'obtenir un pass musées qui permet de visiter les collections permanentes des différents musées communaux liégeois, de profiter d'une visite VIP de fond en comble d'une collégiale au choix, de profiter d'un pass illimité d'un jour pour la navette fluviale ou encore d'obtenir des ouvrages fouillés sur l'histoire des églises et la photographie liégeoise.

Le prix du public, qui sera déterminé par la photo ayant reçu le plus de mentions "j'aime" sur la page Facebook de la maison du tourisme, donnera droit à un brunch pour deux personnes, l'accès à la navette fluviale et l'ouvrage "Histoire de Liège".

Le règlement du concours qui s'adresse à tous les publics se trouve sur le lien suivant: <https://circuitdescollegiales.be/photo.php...>

M.B.



■ La cathédrale Saint-Paul fait partie des sept collégiales liégeoises. © TONNEAU